

Gatineau, le 8 janvier 2020

Monsieur Régent Dugas, président  
Table régionale de gestion intégrée des ressources  
et du territoire public de l'Outaouais  
602, route 301 Nord  
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0

**Objet : Perturbation de la période de chasse à l'original dans la réserve faunique  
La Vérendrye**

Monsieur le Président,

Je suis au fait des problèmes qui affectent la Réserve faunique La Vérendrye (RFLV) ainsi que les bénéficiaires de garantie d'approvisionnement et j'entends bien les inquiétudes des membres de la Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire public de l'Outaouais (TRGIRTO).

Aussi, je peux vous assurer que notre ministère est entièrement mobilisé et met tout en œuvre afin de trouver une solution durable à la situation qui prévaut avec la communauté de Lac-Barrière.

Actuellement, le Ministère travaille de concert avec cinq communautés de la Nation algonquine et avec les représentants du Conseil tribal algonquin dans le but de dresser un portrait commun de l'état actuel de la population d'originaux dans la RFLV. À cet effet, un inventaire aérien de la population d'originaux de ce territoire débutera dans les prochaines semaines. Cet inventaire sera réalisé conjointement par le Ministère et les représentants des communautés algonquines. Les résultats de cet inventaire permettront d'évaluer si des mesures supplémentaires doivent être mises en place dans l'avenir pour continuer d'assurer la pérennité de cette ressource faunique.

D'ici à ce que ces résultats soient obtenus, et conditionnellement à ce qu'aucun indicateur dont dispose le Ministère ne démontre qu'il y ait une problématique en lien avec l'intégrité de la population d'originaux dans la RFLV, la chasse sera maintenue sur le territoire de la réserve. Pour la saison de chasse 2020, la Société des établissements de plein air du Québec a déjà mis en ligne le nombre de forfaits disponibles cet automne par tirage au sort.

...2

De plus, le Ministère est directement impliqué dans la négociation en cours entre le gouvernement du Québec et la communauté algonquine de Lac Barrière (ALB). Cette démarche gouvernementale vise la conclusion d'une entente prévoyant une participation accrue de la communauté à la gestion des ressources. Cette entente propose également des pistes de solutions pouvant garantir une certaine prévisibilité opérationnelle en matière d'aménagement forestier dans la région de l'Outaouais. La dernière rencontre de négociation a eu lieu le 9 décembre dernier et une prochaine rencontre devrait avoir lieu en janvier 2020.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



Martin Gingras, ing.f.

MG/PL/pr